

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Christina Aubé

<https://www.cadre21.org/membres/bf7a415245d20abb1de7f8fd>

Date d'obtention : 2022-03-01 16:35:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

D'abord, la cueillette d'informations (selon le guide de questions de la méthode) est essentielles et permettra de mettre en lumière la situation. Cette première étape permet de savoir qui sont les personnes impliquées, donc à rencontrer également pour faire l'évaluation complète et détaillée de la situation.

Simultanément, offrir du soutien, sécuriser les personnes rencontrées et ce, sans jugement. La méthode se veut également éducative.

Par la suite, selon les éléments recueillis, je serai plus en mesure de savoir s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif. Cette information me guidera dans les étapes suivantes (confisquer le cellulaire par exemple afin de limiter la propagation) ET contacter l'intervenant de police afin qu'il prenne en charge la suite des choses.

Plus le respect des étapes et du matériel de la méthode est suivi rigoureusement, plus les interventions pourront être rapides et efficaces par les partenaires impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'importance de la cueillette des informations est la clé car elle guide tout le reste des interventions. La méthode permet de bien connaître le rôle de chacun ce qui est rassurant comme intervenant. Cela me dicte les actions à poser personnellement. J'évite ainsi de nuire au processus et de contribuer efficacement et rapidement au dénouement de ces situations.

Toujours offrir du soutien psychologique aux victimes et personnes impliquées (du début à la fin des événements)

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Honnêtement, il n'y a pas d'étape particulière que je juge de plus délicate. Toutes ces situations de sextage sont en soi délicates. Il faut rassurer à la fois les victimes, les personnes impliquées et les parents de situations pouvant avoir de grandes répercussions chez nos jeunes. Ce sont des problématiques de plus en plus fréquentes malgré nos campagnes préventives. Pour avoir dû intervenir l'an dernier dans une situation majeure qui touchait plusieurs jeunes de mon unité (secondaire 1), je vois la méthode SEXTO comme un guide extrêmement rassurant dont les démarches claires m'aideront dans les actions à poser si cela (ou plutôt...quand) se reproduit. J'apprécie grandement ce partenariat.